

NOS PARTENAIRES



FONDETTA'VTT

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017 À 14 H 30

COURSE VTT

DANS LA VILLE DE FONDETTES

CATÉGORIES DAMES ET HOMMES DE BENJAMINS À MASTERS

Finale de la COUPE REGIONALE

Nombreux Lots

Renseignements :

asfvtt.com



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



LA MEMBROLLE / CHOISILLE



Organisation ASFVTT, Samedi 30 septembre 2017

Accueil avenue du Moulin à Vent, près du gymnase de Fondettes

Circuit de 5,5 km au cœur la ville
« ludique et physique »

Pour terminer la journée une SOIREE GRILLADES

PROGRAMME DE L'APRES MIDI

de 13 h 00 à 14 h 15: **confirmation engagements et remise des plaques**

de 13 h 30 à 14 h 30: reconnaissance libre du circuit

14 h 30: **Départ benjamins, minimes, cadets, juniors, dames**

16 h 30: **Départ espoirs, seniors et masters**

18 h 30: podiums

19 h 15: pot de l'amitié

19 h 45: soirée

ENGAGEMENT COURSE ET INSCRIPTION SOIREE

Pour être pris en compte, les bulletins d'inscription et les réservations pour la soirée, accompagnés du chèque devront parvenir

au plus tard le 27 septembre 2017 à:

Carole DELAIRE Les granges 37510 BALLAN MIRE

Les engagements à la course peuvent aussi se faire par Internet sur le site de la FFC à partir du 16 septembre

RENSEIGNEMENTS:

asfvtt.com

Michel SOUVRAY 02 47 42 05 07 ou michel.souvray@laposte.net

BULLETIN D'ENGAGEMENT et INSCRIPTION SOIREE

*** Les coureurs non licenciés FFC devront présenter un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique du VTT en compétition**

FONDETTA'VTT 30 septembre 2017

Participe à la course seulement

Benjamins et minimes (FFC) 5 €
Autres catégories (FFC) 9 €
Licence à la journée* 15 €
Majoration engagement sur place (FFC) 3 €

Participe à la course et à la soirée

Benjamins et minimes 15 €
Autres catégories 20 €
Licence à la journée 25 €

Participe à la soirée seulement (accompagnateurs)

15 € par personne x
10 € jusqu'à 10 ans x

NOM et Prénom :

Homme ou Dame

Date de naissance

Numéro de licence FFC

Club d'appartenance

Catégorie (benjamin, minime, cadet,.... master)

Bulletin à renvoyer au plus tard le 27 septembre 2017 à

Carole DELAIRE Les Granges 37510 BALLAN MIRE

Accompagné obligatoirement du chèque à l'ordre de ASFVTT